

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Retraites

Être ou ne pas être pour l'allongement de la durée de cotisation

- Social - Retraites -

Date de mise en ligne : dimanche 2 mai 2010

Démocratie & Socialisme

C'est la question et il n'y a pas de réponse intermédiaire qui ménagerait la chèvre et le chou, les actionnaires et les salariés. Soit on est pour l'allongement de la durée de cotisation, soit on est contre. Affirmer le droit à la retraite à 60 ans ne suffit pas.

Si l'on allonge la durée de cotisation, cela ne pourra pas se faire sans diminuer, de nouveau, le montant des retraites, contrairement à la fable sarkozienne.

60 % des salariés du secteur privé ne sont plus au travail lorsqu'ils prennent leur retraite. Ils sont au chômage (indemnisé ou non), en maladie ou en invalidité. Leurs droits à la retraite sont donc restreints et le montant de leur retraite forcément diminué. Un allongement de la durée de cotisation accentuerait ce phénomène de paupérisation qui toucherait progressivement la grande majorité des retraités.

Si on refuse l'allongement de la durée de cotisation, il faut trouver le moyen d'équilibrer nos régimes de retraites sans diminuer le montant des pensions.

Cela ne peut se faire qu'en augmentant les ressources des régimes de retraites par répartition. C'est l'option que le gouvernement et le Medef ont, d'emblée, exclue du débat public. C'est cette option qu'il faut les obliger à prendre en compte.

Les chiffres du COR

Prendre prétexte des derniers chiffres du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) pour ne pas prendre position sur l'allongement ou non de la durée de cotisation n'est pas tenable.

Soit on estime qu'il n'est pas possible de faire de prévision au-delà de 5 ans et dans ce cas il n'y a aucune raison d'allonger la durée de cotisation, le déficit actuel étant le produit direct de la crise 2008-2009 et non pas un déficit structurel.

Soit on prend au sérieux les chiffres du COR et ses prévisions à 40 ans. Il n'y a alors aucune difficulté à les retourner contre le gouvernement Sarkozy. Le COR prévoit, en effet, non seulement un « besoin de financement » de nos régimes de retraite d'un montant annuel de 115 milliards d'euros en 2050 (c'est la seule chose que Sarkozy a retenue) mais aussi un doublement du PIB en 40 ans, soit une augmentation de 1 950 milliards d'euros (constants, une fois neutralisée l'inflation) de la richesse nationale.

Ce qui signifie qu'une fois financé les 115 milliards d'euros du COR, il restera encore 1 800 milliards d'euros pour augmenter les salaires directs, financer l'assurance maladie, les investissements publics et les investissements privés productifs.

Le problème n'est donc pas un problème démographique mais bien un problème de répartition des richesses. Le gouvernement et le Medef veulent capter les fonds qui devraient revenir aux retraités au profit des actionnaires et de leurs dividendes. Cela nous ramène au choix initial : soit les actionnaires, soit les retraités.

Jean-Jacques Chavigné